



PROCES VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire 2021 de l'association « Centre de la Nature Montagnarde » du 15 juin 2022

Les membres de l'Association « Centre de la Nature Montagnarde » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire 2021 le 15 juin 2022 à 17h30 au sein des locaux de la commune St-Eloi, Salle de la Pointe Percée, à Sallanches.

Il a été établi une feuille d'émargement comptant 105 membres présents ou représentés.

En préambule, Madame Isabelle LAVOREL-NONGLATON -présidente - informe l'assemblée que sont invités à la présente assemblée générale :

- Monsieur Marcel MARQUET, Commissaire aux Comptes,
- Monsieur Benoît PIRAUD, Expert-Comptable,
- Monsieur François AMELOT, Directeur, les membres du bureau,
- Les membres du Conseil d'Administration,
- L'ensemble de l'équipe salariée du Centre de la Nature Montagnarde,
- L'ensemble des adhérents de l'Association.

Il est rappelé l'ordre du jour :

Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire

- 1- Rapport d'activité 2021 et vote
- 2- Rapport financier 2021, rapport du commissaire aux comptes et vote
- 3- Budget prévisionnel 2022 et vote
- 4- Tarif des adhésions 2022 et vote
- 5- Election des représentants au Conseil d'Administration et vote
- 6- Projet du CNM avec la Commune de Sallanches
- 7- Programme d'activités pour l'été 2022
- 8- Questions diverses.



1. Rapport d'activité 2021

> **Rapport moral de la présidente** (voir rapport d'activité pour les détails).

La Présidente fait lecture de son rapport moral. Elle rend hommage à André PONCHAUD, président de l'association de 2007 à 2021, et adhèrent depuis la création de l'association en 1985. En tant qu'ancien président, les statuts du CNM lui confèrent le titre de président d'honneur.

En conclusion, elle souhaite que le CNM puisse innover, valoriser les espaces naturels en partenariat avec la Commune, travailler avec l'Observatoire des Alpes, développer des animations à destination des adhérents.

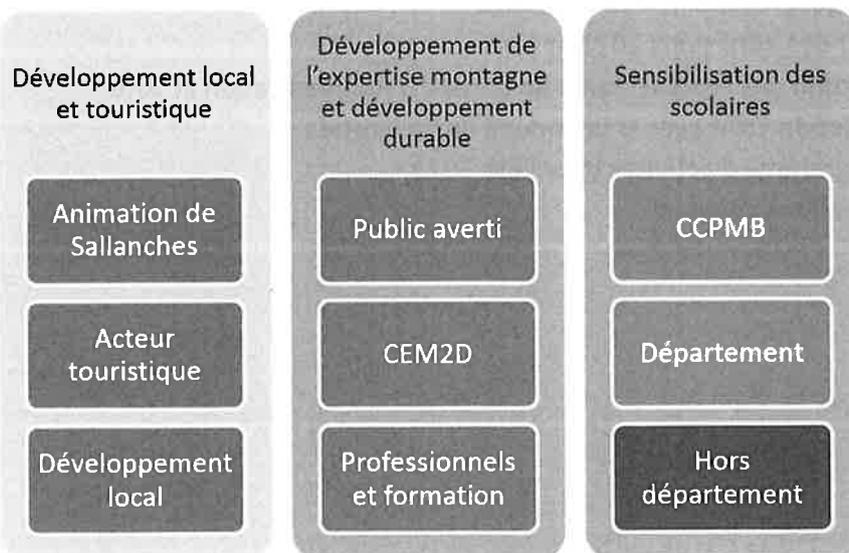
> **Bilan des activités de 2021** (voir rapport d'activité pour les détails)

La crise sanitaire a profondément marqué 2021, avec notamment une quasi-absence de classes de découvertes, et des arrêts de travail au sein de l'équipe.

Le soutien essentiel de la commune de Sallanches (subvention de fonctionnement et prêt mise à disposition des locaux) a été maintenu et a permis la poursuite des activités.

Le CNM s'attache à proposer une programmation saisonnière d'activités, en accord avec son **repositionnement complet opéré en 2021 : animer dehors**. Dans ce contexte, de nombreuses nouveautés ont été proposées, pour animer Sallanches en tant que destination touristique et lieu de vie, en valorisant son patrimoine naturel.

Structure des activités du CNM



Pôle « Sensibilisation des scolaires »

L'année a été sinistrée au niveau des classes de découverte.

Du côté des classes locales, avec le financement de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, le travail a pu reprendre normalement.

L'offre pédagogique du CNM a été totalement refondée et un nouveau catalogue a été publié en décembre 2021, incluant l'offre « *Journée à Sallanches* », construite et proposée avec l'Observatoire des Alpes.

Pôle « Développement local et touristique »

Pour son 1^{er} été depuis 1985 sans expositions visitables, le CNM a dû se réinventer. On peut résumer 2021 par un festival de nouveautés : animation des espaces naturels de Sallanches, nouvelles animations adhérents, familles, adultes et enfants. Innovation avec le mini camp sport et nature, et toujours implication dans la programmation des événements portés par la commune de Sallanches. À souligner : participation à la 1^{ère} Fête de la Science organisée par Asters avec la commune, à l'Observatoire des Alpes. De nombreuses prestations pour d'autres collectivités au cours de l'été.

Pôle « Développement de l'expertise montagne et développement durable »

Dernière année pour le CNM avec l'agrément Datadock (organisme de formation), suite à l'évolution de la réglementation. Les prestations réalisées pour le compte du Département de la Haute-Savoie via le réseau Empreintes (projets SIEL, campagne « Profite – partage – respecte ») ont représenté un volume d'activité important.

Le partenariat avec le groupe Piguet Sports (Intersport Sallanches et Cluses) a été reconduit.

Le soutien financier du Département de la Haute-Savoie a permis l'édition de 3 numéros de la revue « Nature & Patrimoine en Pays de Savoie ».

Focus communication :

- *Page Facebook du CNM :*
 - 2276 abonnés en 2021 (1791 en 2020) => +127 %
 - + 141% de personnes touchées sur 1 an
 - 45 posts
 - *Brame du cerf* : 15 581 personnes touchées !
- 5 newsletters (+format papier pour les comptes sans adresse mail).
- 2 flyers programmes saisonniers (nouveau avec le programme d'automne).
- Site Web régulièrement mis à jour.

Synthèse activité de sensibilisation

Toutes activités confondues, le CNM aura sensibilisé 11.168 personnes en 2021, en nette progression par rapport à 2020 (+52 %), mais sans retrouver le niveau de 2019 (-47 %). Notamment, il manque près de 10 000 personnes liées à l'activité scolaire. En revanche, la partie événementielle (CNM organisateur ou prestataire) marque une progression de +66 %.

Le rapport moral et le rapport d'activités 2021 mis au vote, sont approuvés à l'unanimité.

2. Rapport financier 2021

M. Gérard DUCREY, Trésorier de l'association, présente et commente les comptes.

Il souligne en premier lieu l'impact considérable de la crise sanitaire sur la formation du résultat :

- moins de recettes propres d'activité ;
- aides de l'Etat conséquentes *via* le fonds de solidarité (+48 558 €) et les exonérations de charges URSSAF (-39 346 €) ;
- politique d'économie menée par le CNM : non remplacement des arrêts de travail et maternité ;
- et aussi l'absence définitive de billetterie liée à la visite du musée.

Au niveau des produits (277.015 €) : la commune de Sallanches est remerciée pour son soutien, *via* une subvention de fonctionnement de 48.000 €.

Le Trésorier tient à souligner une corrélation entre les aides de l'Etat (Fonds de Solidarité) et de la Commune, qui s'élevaient à environ 96.500 € cumulés, en rappelant que, depuis 2018, l'aide financière de la Commune s'élevait à 95.000 €. Le CNM parvient donc à fonctionner avec une subvention réduite du fait d'un contexte particulier, avec des aides de l'Etat inédites et non durables.

Au niveau des charges (258.221 €) : pour la dernière année, le bilan comporte des charges (env. 20.000 €) liées au projet européen Alpes'Interprétation. La réserve de trésorerie du CNM, reconstituée en 2019 et 2020, a permis d'y faire face sans difficultés. Les charges de personnel sont très contenues (122.000 €), du fait du non-remplacement des arrêts maladie et maternité et des exonérations URSSAF.

La Présidente appuie sur le fait que, pour une année « normale », ces charges approcheraient les 200.000 €.

Le remplacement de l'assistante administrative du CNM, qui était mise à disposition par la Mairie de 2014 à 2020, par un prestataire explique le maintien des services extérieurs à un niveau relativement élevé, malgré la baisse de la sous-traitance vers les accompagnateurs en montagne partenaires du CNM.

Bilan 2021	<i>/ comparaison avec 2020 :</i>	
Produits :	277.015 €	2020 : 344.591 €
Charges :	258.221 €	2020 : 299.951 €
Résultat	18.794 €	2020 : 44.640 €

Intervention de M. Benoît PIRAUD, expert-comptable :

Depuis 2 ans le nouveau plan comptable des associations oblige à chiffrer les missions volontaires et avantages en nature : on chiffre le temps des prestations gratuites des bénévoles. Pour 2021, cela représente 38.707 € ont 31.712 € de location de locaux (mise à disposition gracieuse par la Commune de Sallanches). Avec le résultat positif de 2021, les réserves du CNM se montent désormais à 192.455 €.

M. Marcel MARQUET, Commissaire aux comptes, présente son rapport ainsi que son rapport spécial. Son appréciation sur les comptes : les comptes sont réputés conformes et sincères.

Il n'émet aucune observation sur l'audit des comptes.

Il souligne le fait que le CNM a déjà anticipé dans ses bilans les provisions pour départs en retraite, ce qui est un point très positif, car de nombreuses associations n'y pensent pas ou sont dans l'incapacité de le faire.

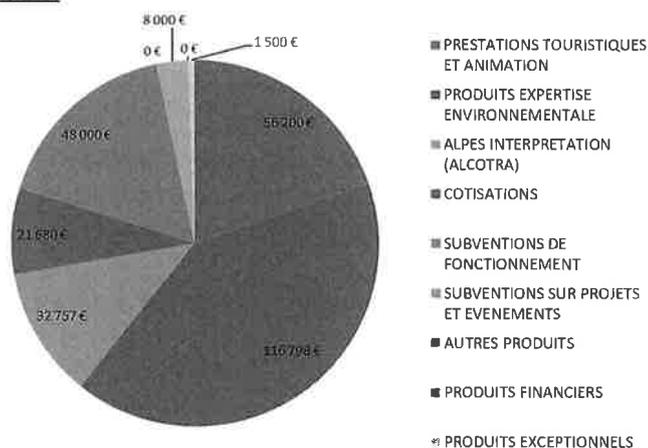
Soumis au vote de l'Assemblée, le rapport financier et les comptes 2021 ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes sont approuvés à l'unanimité.

La Présidente propose que le résultat 2021 soit affecté au fonds associatif qui est de **173.661€** et qui passe donc à **192.455 €**.

L'affectation du résultat au fonds associatif est approuvée à l'unanimité.

3. Budget prévisionnel 2022

Produits d'exploitation 2022 :



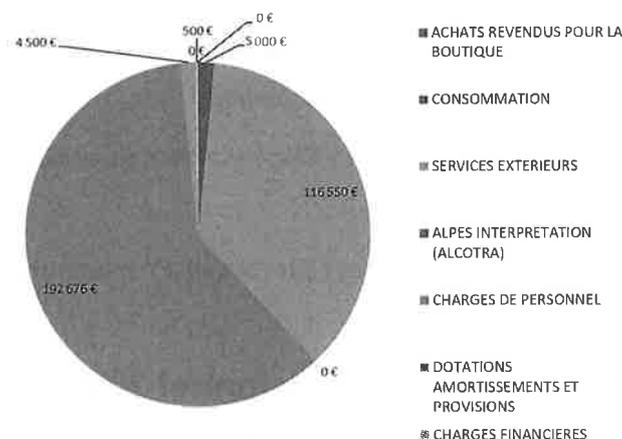
Total produits 2022 : 284.935 €

Ceci tient compte :

- de l'augmentation prévisible des recettes des animations (reprise des classes de découverte) ;
- du versement en attente de l'Europe pour le projet Alpes'Interprétation (32.757 €)
- d'une subvention de la commune de Sallanches maintenue au niveau plancher de 48.000 €, du fait des réserves reconstituées de l'association, qui viendront compenser le déficit prévu.

Une mention spéciale est faite à l'ancienne Association des Amis de la Réserve Naturelle des Contamines-Montjoie (AARNCM). En dormance depuis plusieurs années et devenue sans objet, elle a engagé sa dissolution cet hiver et a offert les sommes qui restaient sur son compte en banque au CNM (2455,07 €). L'AARNCM est vivement remerciée pour ce geste.

Charges d'exploitation 2022 :



Total des charges 2022 : 319.226 €

Ceci tient compte :

- de l'augmentation des honoraires des sous-traitants en animation du CNM, liée à la reprise d'activité ;
- d'un retour à la normale des charges de personnel, suite à l'arrêt des aides de l'Etat.
- de l'intégration d'un prestataire pour les missions administratives, en remplacement de l'assistante administrative qui était mise à disposition par la Commune.

Total des produits 284.935 € - Total des charges 319.226 € = **Résultat de -34.291€**

Le budget, fortement déficitaire, sera équilibré en puisant dans le fonds associatif reconstitué les années précédentes, qui devrait s'établir à +158.164 € en fin d'exercice.

Le budget prévisionnel 2022 mis au vote est approuvé à l'unanimité.

4. Tarif des adhésions 2022

Le renforcement du partenariat avec Intersport (Piguet Sports) est rappelé, avec comme nouvel avantage l'extension de la remise de 15% au magasin de Cluses (rayon montagne).

> Tarif unique individuels : inchangé. Rappel des avantages ci-dessous :

	2022
Abonnement Nature & Patrimoine en Pays de Savoie	X
Tarifs réduits événements	X
Sorties nature offertes	X
Réductions stages et formations	X
Visite expositions Château des Rubins – Observatoire des Alpes	X
Fonds documentaire médiathèque Ange Abrate	X
Réductions partenaire Intersport (Sallanches + Cluses)	X
	25 €

> Tarif pour la cotisation au CEM2D (Club d'Entreprises) :

Moins de 50 salariés : 250 €

Plus de 50 salariés : 420 €

Le tarif des adhésions 2022 est approuvé à l'unanimité.

5. Election des représentants au Conseil d'Administration

La liste des candidats est présentée :

- 1 représentant de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc : Christèle REBET.
- 1 parmi les Associations des Réserves Naturelles de Haute-Savoie : à pourvoir.
- 1 parmi les hébergeurs du Pays du Mont-Blanc : M. Dominique MORVAN (la Combaz).
- 1 parmi les membres du CEM2D : Jacques MICHEL (atelier Esope) ;
- 1 parmi les Guides ou Accompagnateurs en Montagne : Benoît GAROUTE (Bureau de Sallanches).

7 autres membres composant le Bureau :

- Isabelle LAVOREL-NONGLATON
- Paul POULAIN
- Fabrice DEVERLY
- Gérard DUCREY
- Juliette VODINH
- Carmen VIFFRAY (entrée)
- Marie-Odile BALLEET-BAZ (entrée)

Romain BORINI et Luc PUGNAT, membres du Bureau sortants, sont remerciés pour leur implication.

L'assemblée élit l'ensemble des candidats pour une durée de 1 an, à l'unanimité.

6. Projet du CNM avec la Commune de Sallanches

La ligne directrice du CNM : valoriser l'environnement de Sallanches.

- > Pour les locaux : Favoriser le lien entre les habitants et leur environnement ;
- > Pour les touristes : « *L'animation nature : c'est à Sallanches !* »

Valorisation des espaces naturels (Ilettes, Burzier, Arpenaz...)

Pour les touristes (été) :

- Stands d'animation (7 semaines – 21 dates)
- Animations familles (Castor x3 & Biodiversité x4)
- P'tits Experts de la Nature ® été (x7)
- Evènements de la Commune : week-end aux Ilettes, Les enfants d'abord
- Stages naturalistes (été)

Pour les locaux (4 saisons) :

> événements :

- P'tits Experts de la Nature ® (x12 hors été)
- Animations familles (juin / automne)
- Evènements nature : Fête de la nature (18/05), Lynx Day 2022 (11/06)
- Sorties adhérents : raquettes / chouette / tétras-lyre / plantes comestibles...
- Cours du soir de botanique (mai-juin)

> Animations avec le service enfance-jeunesse.

- Cycle d'animation avec les EEL.
- Projet 1001 nuits alpines à créer.

> Démarche nouvelle de chantiers sur les plantes invasives → objectif 2023.
Permettre à tous, notamment aux jeunes, de s'engager pour l'environnement par l'action, en partenariat avec la Commune.

7. Programme d'activités été 2022

De nombreuses activités inédites sont proposées :

- Pour les enfants : des animations « les P'tits Loups ».
- Pour les familles : les enquêtes biodiversité,
- Pour les adultes : des sorties nature, des stages naturalistes

Nouveauté : le partenariat avec l'Office de Tourisme de Sallanches pour la commercialisation de certaines activités.

8. Questions diverses

Pas de questions diverses remontées de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé la Présidente lève la séance à 19h30.

La Présidente
Isabelle LAVOREL-NONGLATON



Le Secrétaire
Fabrice DEVERLY

